



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION



DECISION N°25- 047/HAAC DU 18 JUILLET

**PORTANT NOMINATION DE MADAME AGBANOU BLAVI CATHERINE, AU POSTE
DE DIRECTRICE REGIONALE MONO- COUFO DE LA HAUTE AUTORITE DE
L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION**

LE PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION,

- VU** La Loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la Loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- VU** la loi n°2022-13 du 05 juillet 2022 portant Loi Organique sur la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- VU** le Décret N°2024-1011 du 03 juillet 2024 portant nomination des membres de la Haute Autorité de L'Audiovisuel et de la Communication pour la septième mandature ;
- VU** l'installation officielle de la septième mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication le 22 juillet 2024 ;
- VU** le Règlement intérieur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication en date du 04 février 2025 ;
- VU** les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier: Madame **Blavi Catherine AGBANOU**, titulaire d'une licence professionnelle en communication et action publicitaire est nommée au poste de Directrice Régionale Mono-Coufo de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Article 2 : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de sa date de signature.

Elle sera publiée au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 18 JUIL 2025



AMPLIATIONS

- Président 1
- Vice-Président 1
- Conseillers 7
- DC 1
- SG 1
- SGA 1
- DAF 1
- Directeurs 6
- Chefs d'Antennes 6
- SRH 1
- Chrono 1
- Intéressé 1
- Dossier 1